



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

CNC

Question écrite n° 122286

## Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les conséquences de la réforme du mode de financement du centre national de la cinématographie (CNC). En privant le CNC d'une partie de ses recettes potentielles pour les affecter à l'équilibre général du budget de l'État, cette réforme va impacter la mise à niveau et la modernisation des petits équipements, en particulier ceux gérés et financés par les communes. Il lui rappelle que plusieurs centaines de communes gèrent des cinémas municipaux, maintenant ainsi un réseau irremplaçable de salles sur le territoire, contribuant de façon déterminante au service public de la culture et à la création, aux côtés des grands réseaux privés. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour garantir la pérennité de ce réseau et la poursuite de sa modernisation sachant que sans le soutien du CNC celui-ci sera rapidement en butte à des difficultés insurmontables.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Dupré](#)

**Circonscription :** Aude (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 122286

**Rubrique :** Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 novembre 2011, page 12134

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)